



LE PARC DU VEXIN FRANÇAIS, PREMIER PARC LABELLISÉ PAYS D'ART ET D'HISTOIRE



Un label national

Attribué par le ministère de la Culture et de la Communication, il qualifie des territoires qui s'engagent dans une démarche active de valorisation du patrimoine et de sensibilisation à l'architecture.

Le réseau compte aujourd'hui 181 Villes et Pays d'art et d'histoire. Le 6 juin 2014, le Parc naturel régional du Vexin français a ainsi été le premier Parc labellisé.

L'aboutissement d'un long processus et d'une démarche participative

La Charte du Parc Objectif 2019 a inscrit la démarche Pays d'art et d'histoire comme un des 10 grands projets de territoire et le Parc a officialisé sa candidature dès 2009. Entre 2010 et 2013 réunions, voyage d'études et tables rondes, ainsi que la constitution d'un comité de pilotage, ont débouché sur les grandes orientations du projet de territoire.

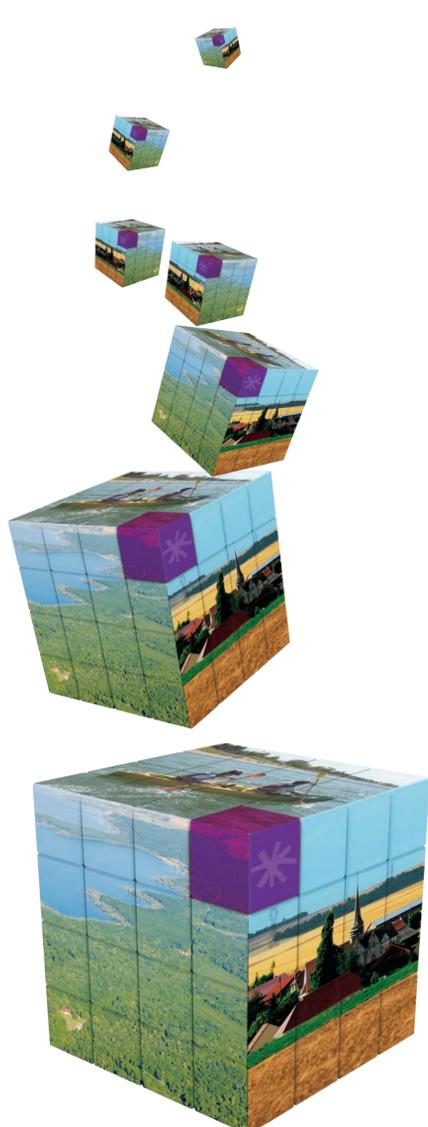
Un projet culturel de territoire « L'homme au cœur des patrimoines... hier, aujourd'hui et demain ? »

Le projet de territoire se concentre sur trois axes thématiques principaux :

- Axe 1 : L'observatoire des paysages
- Axe 2 : Le patrimoine bâti et le tissu urbain
- Axe 3 : Le patrimoine immatériel

Il est basé sur 3 objectifs stratégiques :

- Poursuivre et conforter les actions de connaissance et de sauvegarde des patrimoines
- Elaborer une politique des publics (habitants, visiteurs, publics scolaires et jeunes)
- Favoriser un développement local cohérent et durable autour du patrimoine et de la culture



Congrès
des parcs 2014,
Parc de la
Forêt d'Orient :
les Parcs, acteurs
de l'égalité des
territoires

Contacts
Marie Loriné,
responsable du pôle Education,
Culture et Patrimoines
Maison du Parc, 95450 Théméricourt
m.lorine@pnr-vexin-francais.fr

Partenaires de l'opération